



Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9
Quorum : 7

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le six du mois de décembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : Annick FLACHER, Jacques GERY, Emilie BLANC, Marie-Louise NAVEZ, Véronique CANET, Benoît BARDY, Anthony CLUZEL, Yves GRANGE, Pierre DUPINAY,
Excusés : Jean GIRAUD, Julien LIMONE, Nathalie DEGAND, Muriel ROUCOUSE

Mme Marie-Louise NAVEZ a été élue secrétaire de séance

N° 38 061224

OBJET : GOUDRONNAGE VC N°4 - ROUTE DE LA BRANCHE - DE MÉRIGNEUX
AU CARREFOUR DU CHEMIN DE L'ORME
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA LOIRE AU TITRE DE LA VOIRIE 2025

Mme Le Maire informe le conseil municipal que la VC n° 4, inscrite au tableau de classement de la voirie communale, dessert les habitations du secteur de la Branche.

Les travaux consisteraient à la réfection de cette voie du hameau de Mérigneux jusqu'au croisement du chemin de l'Orme, fortement dégradé par les eaux de ruissellement de l'épisode cévenol du 17 octobre dernier.

Il serait donc souhaitable d'inscrire cette voie au programme de voirie 2025. Pour ce faire, elle présente le devis de l'entreprise locale BUFFIN s'élevant à 24 545.00 € HT

OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Accepte** d'inscrire la VC n°4, au programme de voirie 2025
- **Retient** la proposition de l'entreprise BUFFIN pour la somme de 24 545.00 € HT
- **Sollicite** l'aide financière du Conseil Départemental de la Loire au titre du programme Voirie 2025
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025

Le secrétaire de séance
ML. NAVEZ

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus



Le Maire
A. FLACHER